

# L'ESSENTIEL 2021

BILAN DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



Conventions collectives de branche  
des **COMMERCE DE QUINCAILLERIE,  
FOURNITURES INDUSTRIELLES, FERS-MÉTAUX  
ET ÉQUIPEMENT DE LA MAISON**

CCN N° 3311 , IDCC 1383 et 0731

**AKTO**  
L'humain au cœur des services



# SOMMAIRE

## LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS	P. 2
LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS	P. 3
LES CONDITIONS DE TRAVAIL	P. 5
LE RECRUTEMENT ET LA MOBILITÉ DES SALARIÉS	P. 6
LE RECRUTEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	P. 7
LE TUTORAT	P. 8
LE RECRUTEMENT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE	P. 9

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ACCÈS À LA FORMATION (hors contrat de professionnalisation et fonction tutorale)	P. 10
LE DISPOSITIF PRO A	P. 10
LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS	P.11
LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ENTREPRISES DE 11 À 49 SALARIÉS	P. 12
LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS	P. 13
LA VAE ET LE BILAN DE COMPÉTENCES FINANCÉS PAR AKTO DANS LA BRANCHE	P. 14

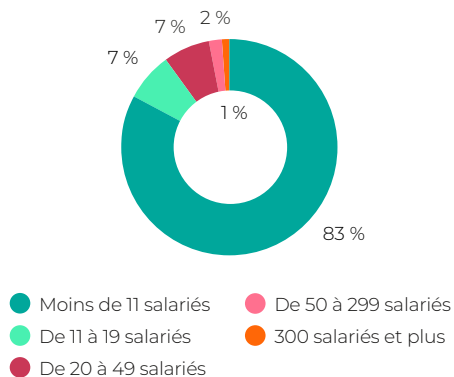


# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

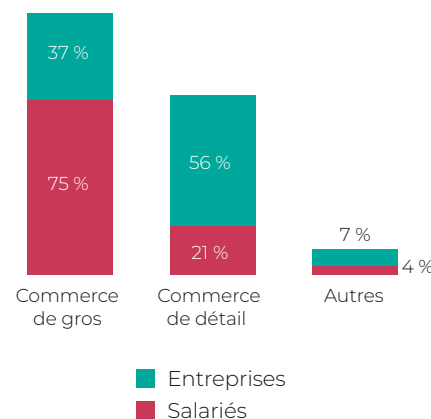
## LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS

- Le nombre d'entreprises dans la branche est stable par rapport à 2020 (+ 0,3 %).
- 83 % des entreprises emploient moins de 11 salariés : un taux en légère baisse par rapport à l'année dernière (-1 point).
- Plus de 5 entreprises sur 10 ont pour activité principale le commerce de détail (56 %). Le commerce de gros occupe quant à lui 37 % des entreprises, qui emploient 75 % des salariés de la branche.
- Les entreprises du commerce de gros comptent en moyenne 23 salariés, celles du commerce de détail 5.
- La région Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et l'Île-De-France sont les quatre principales zones d'implantation des entreprises de la branche (54 % des sièges sociaux).

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE



### RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS SELON L'ACTIVITÉ EXERCÉE

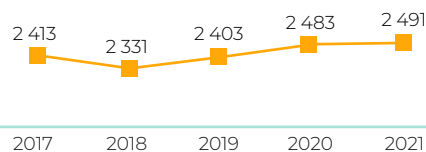


**2 491 entreprises**  
dont 83 % de TPE

**Effectif moyen :**  
**11,9 salariés**

**3 800 établissements**  
soit 1,6 établissement  
en moyenne par entreprise

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

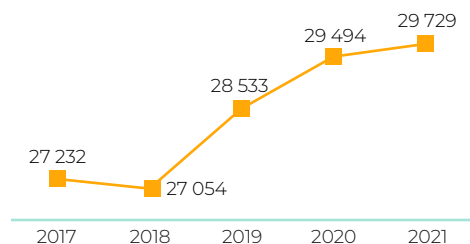


# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

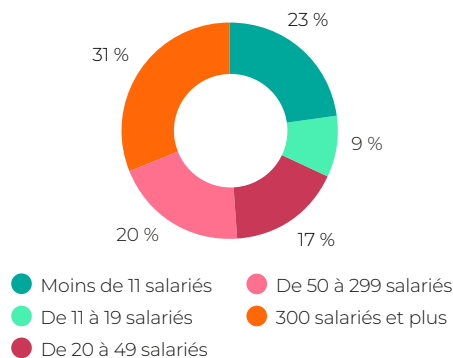
## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le volume des effectifs salariés est en hausse en 2021, pour la troisième année consécutive (+ 0,8 % par rapport à 2020).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



- Plus de la moitié des salariés travaille dans des entreprises de 50 salariés et plus (51 %) ; les trois-quarts dans des entreprises du commerce de gros (75 %).

- 7 salariés sur 10 sont des hommes : un taux nettement supérieur à celui observé au niveau national, toutes conventions collectives de branche confondues (54,9 %). La part des femmes augmente cependant dans la branche (+ 2 points depuis 2014, passant de 28,9 % à 30,6 % en 2021), notamment dans les entreprises de 11 salariés et plus.

- La part des femmes dans les effectifs est inversement proportionnelle à la taille de l'entreprise : 32 % dans les TPE, contre 29 % dans les structures de 300 salariés et plus, cependant, si les TPE emploient un quart des femmes de la branche (24 %) en 2021, les structures de 300 et plus en emploient près du tiers (29 %).

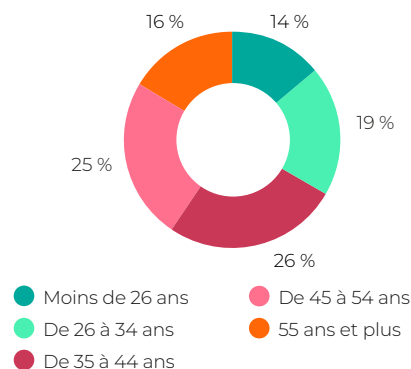
- Les salariés de la branche sont majoritairement âgés de moins de 45 ans (59 %, une valeur en hausse en 2021).

- L'ancienneté moyenne s'élève à 9 ans. Celle-ci est plus élevée dans les entreprises de 11 salariés et plus (9,6 ans) que dans les TPE (7,8 ans).

- Près des trois-quarts des salariés de la branche occupent un poste d'employé : une proportion supérieure à celle observée au niveau national toutes conventions collectives de branche confondues (60 %).

- Les femmes sont davantage représentées dans cette catégorie que les hommes (77 % contre 72 %). Tendance inverse pour les cadres : 14 % des hommes contre 10 % des femmes.

### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON L'ÂGE



29 729 salariés

Âge moyen : 41 ans

69 % d'hommes  
et 73 % d'employés

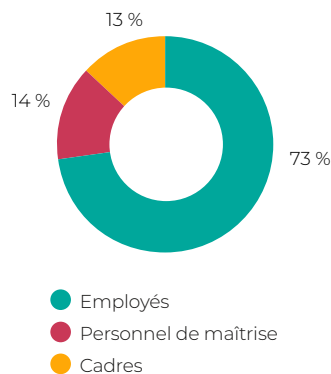
### ZOOM ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

31 % de femmes dans les effectifs de la branche, dont 91 % à temps plein et 77 % occupant un poste d'employée.

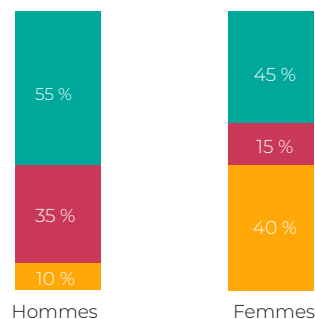
## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

- Le domaine « commercial » occupe la moitié des salariés (52 %), le domaine « logistique », près du tiers (29 %).
- Les emplois les plus caractéristiques de la branche sont Vendeur sédentaire, Commercial itinérant et Magasinier-préparateur de commandes. Ils concernent la majorité des effectifs (55 %).

### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA CSP



### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA FONCTION ET LE SEXE



- Commercial
- Logistique
- Administratif

- Les femmes sont davantage représentées que les hommes sur les postes administratifs: facturation-comptabilité, marketing-achat-approvisionnement, services généraux, ...

- Les travailleurs handicapés représentent 2,4 % des effectifs de la branche. Le nombre de travailleurs handicapés recrutés en 2021 - 32 - est en légère baisse ces deux dernières années. Le nombre de travailleurs reconnus handicapés sur l'année continue également de décroître (+ 90, contre + 181 en 2020). Le nombre de travailleurs handicapés dans la branche diminue en 2021 (701)

### ZOOM LES ABSENCES

- En 2021, on recense 15 256 arrêts de travail liés à une prescription médicale et 2 527 absences injustifiées.
- Les jours d'absences sont de 255 368 jours, soit **8,8 jours** d'absence par salarié en moyenne.

### ZOOM SENIORS

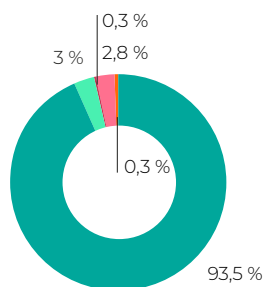
16 % des salariés de la branche sont âgés de 55 ans et plus, 1 % ont 63 ans et plus.

# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'essentiel des salariés de la branche travaille à temps plein et en CDI, des parts supérieures à celles observées au niveau national.
- La part des salariés en CDI est légèrement plus élevée dans les entreprises de 11 salariés et plus que dans les TPE (respectivement 94 % et 91 %).

### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Contrat intérimaire

- La part des salariés à temps partiel diminue en 2021 pour atteindre 4 % (- 2 points), notamment chez les femmes (- 4 points). Il les concerne cependant toujours plus particulièrement (9 % contre 2 % pour les hommes), ainsi que les salariés des TPE (10 % contre 3 % dans les entreprises de 11 salariés et plus).
- 69 % des entreprises appliquent un horaire collectif de 35 heures par semaine.
- Au-delà, l'horaire collectif le plus répandu est de 39 heures (74 % des cas).

## ZOOM

### LES STAGIAIRES SOUS STATUTS SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

- En 2021, les entreprises de la branche ont accueilli 1 660 stagiaires sous statuts scolaire ou universitaire.
- Les entreprises de 11 salariés et plus en accueillent près des deux-tiers (60 %), et près de la moitié d'entre elles (41 %) ont d'ailleurs accueilli un tel stagiaire, contre 18 % des TPE.



**96 % des salariés à temps plein**

**93,5 % des contrats conclus en CDI**

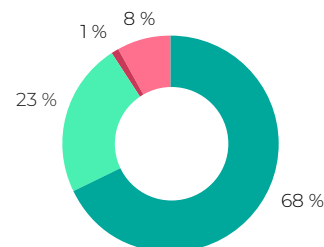
# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

## LE RECRUTEMENT ET LA MOBILITÉ DES SALARIÉS

- Le nombre d'entrées est comme l'année dernière supérieur au nombre de sorties.
- 36 % des entreprises déclarent avoir recruté au moins un salarié, 46 % avoir enregistré au moins un départ.
- Plus des deux tiers des embauches ont été réalisées en CDI (68 %), notamment les 26 ans et plus (83 %).
- Les hommes sont les principaux bénéficiaires des recrutements (67 %), une part proche de celle qu'ils occupent parmi les salariés de la branche.
- Le quart des départs a pour motif la fin de CDD (25 %), un autre quart la démission (27 %).



## RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS SELON LE TYPE DE CONTRAT



- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

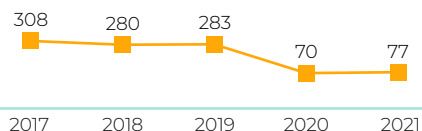
**5 700 embauches  
et 4 600 départs  
enregistrés**

# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

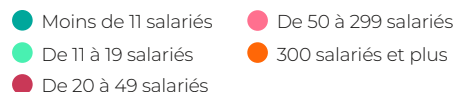
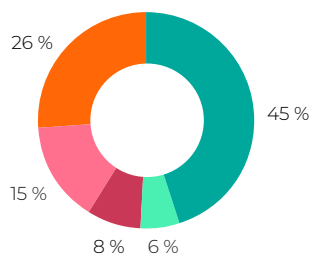
## LE RECRUTEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements augmente en 2021 pour atteindre 77, les recrutements restent majoritairement des contrats d'apprentissage.
- Près de la moitié des embauches a été conclue dans des TPE (45 %), ou dans des entreprises de 50 salariés et plus (41 %).
- Plus d'un contrat de professionnalisation signé sur dix est à durée indéterminée (16 %).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



### RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

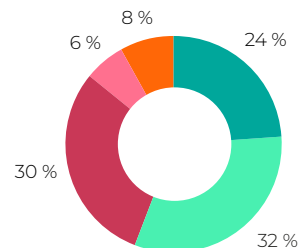


- Les embauches concernent dans les deux-tiers des cas (66 %) des jeunes âgés de moins de 26 ans et pour plus de la moitié, des hommes (56 %).

- La part des femmes (32 %) est légèrement supérieure à celle qu'elles occupent parmi les salariés (31 %), le contrat de professionnalisation participe donc de la féminisation de la branche.

- 30 % des salariés recrutés ont un niveau Bac, 32 % un niveau Bac + 2 et 24 % un niveau Bac + 3 ou plus (supérieur ou égal à la licence).

### RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LEUR NIVEAU AVANT LA FORMATION



**77 contrats de professionnalisation** conclus dans 56 entreprises

Durée moyenne : **14,6 mois**

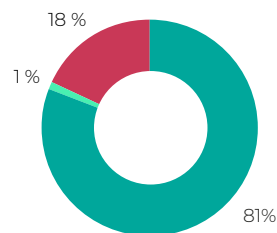


# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

## LE RECRUTEMENT EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (suite)

- ➔ Plus de la moitié des salariés recrutés en contrat de professionnalisation suit une formation liée au commerce ou à la vente (61 %).
- ➔ Plus de 8 contrats de professionnalisation sur 10 visent l'obtention d'une certification inscrite au RNCP notamment des BTS (21 % des certifications préparées), en particulier Négociation et Digitalisation de la Relation Clientèle, Management Commercial Opérationnel (anciennement MUC) et Gestion de la PME.

### RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION SELON L'OBJECTIF VISÉ



- Certification inscrite au RNCP
- Qualification reconnue par la CCN
- CQP

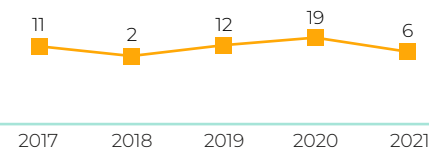


## LE TUTORAT

- ➔ Le nombre de tuteurs formés est en baisse en 2021, après deux années de hausse.
- ➔ La durée moyenne d'une formation tuteur est de 13 heures.
- ➔ 2 entreprises ont bénéficié de l'aide à la fonction tutorale, pour 3 salariés.

**6 tuteurs formés**

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TUTEURS FORMÉS



# LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

## LE RECRUTEMENT EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

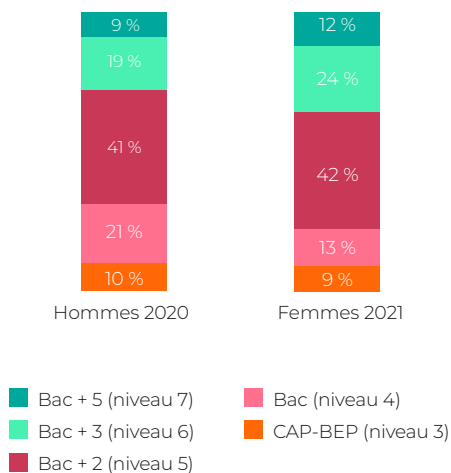
- ➔ Près de la moitié des salariés recrutés en contrat d'apprentissage l'est dans une TPE (48 %), près du tiers dans une entreprise de 50 salariés et plus (30 %).
- ➔ Les embauches concernent dans l'essentiel des cas (97 %) des jeunes âgés de moins de 26 ans et pour plus des deux-tiers, des hommes (68 %).
- ➔ Plus du tiers des salariés recrutés a un niveau Bac + 2 ou plus (37 %, dont 13 % de bac + 3 et plus), près de la moitié a un niveau bac (45 %).
- ➔ Les trois quarts des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (74 %) sont des diplômes, le quart restant, des titres (26 %).
- ➔ Le tiers des contrats d'apprentissage (35 %) vise l'obtention d'un BTS, Négociation et relation client en tête (38 % des BTS).
- ➔ Près de la moitié des certifications visées sont de niveau 5 (Bac + 2 ; 42 %).
- ➔ Le principal thème de formation est le commerce – vente : près des deux-tiers (64 %) des formations y ont trait.

**1 039 contrats  
d'apprentissage  
signés dans 538 entreprises**

**Près d'un salarié recruté sur trois  
dans ce cadre est une femme**

**Durée moyenne du contrat :  
19,6 mois  
la durée moyenne de  
formation est de 950 heures**

### RÉPARTITION DES CERTIFICATIONS VISÉES SELON LEUR NIVEAU



# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## L'ACCÈS À LA FORMATION (hors contrat de professionnalisation et fonction tutorale)

→ Le nombre de salariés formés (+ 5,7 %) augmente en 2021.

→ 1 salarié de la branche sur 10 est parti en formation dans le cadre du plan de développement des compétences (78 %), du FNE (15 %) ou des formations Actions Collectives (7 %).

### ZOOM

#### FORMATIONS ACTIONS COLLECTIVES

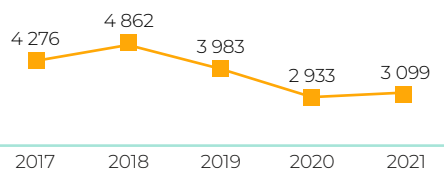
Les formations Actions Collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO qui en assure la coordination pédagogique et administrative.

Conçues pour répondre aux besoins partagés des professionnels du secteur, les formations Actions Collectives sont organisées sur l'ensemble du territoire.

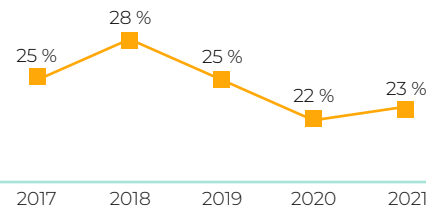
#### Bilan 2021 :

- 222 salariés formés, dont 44 % de femmes, sur 13,5 heures en moyenne
- Près d'1 stagiaire sur 4 est issu d'une TPE (23 %)
- Principaux thèmes de formation : Transport - Logistique - Manutention (22 %), Prévention - Hygiène - Sécurité (22 %), Social et gestion RH (15 %)

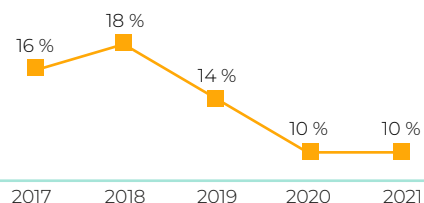
#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS FORMÉS



#### ÉVOLUTION DU TAUX D'ENTREPRISES FORMATRICES



#### ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART EN FORMATION



→ Les effectifs formés relèvent principalement des entreprises employant 11 salariés et plus (69 %).

→ Le taux de départ en formation est équilibré entre les différentes CSP de la branche.

**3 099 salariés formés tous dispositifs confondus**

**23 % d'entreprises ayant formé au moins un salarié**

**Taux de départ en formation : 10 %**

### LE DISPOSITIF PRO A

→ Signature de l'accord de branche en 2022.

#### À noter

Les données formation indiquées ici sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas l'ensemble des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus.



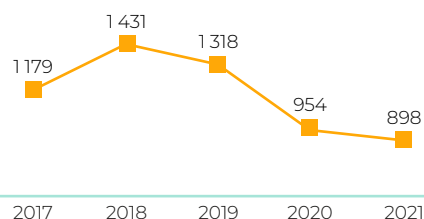
# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

→ Le nombre de salariés formés diminue en 2021 (- 5,9 %).

→ Le taux d'entreprises formatrices s'élève à 17,0 %.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES

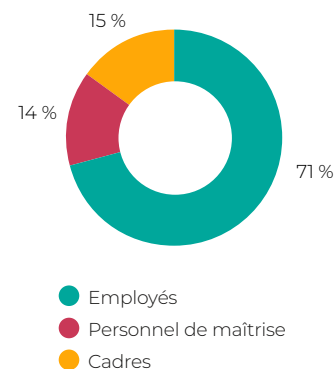


→ 91 % des formations sont d'une durée inférieure à 30 heures.

→ Les salariés âgés de 26 à 34 ans (31 %), les cadres et le personnel de maîtrise, sont, au regard de leur proportion dans les effectifs de la branche, les premiers bénéficiaires des formations organisées.

→ Les formations en Bureautique - Informatique et en Technique - Produit ont rassemblé à elles seules plus de la moitié des stagiaires (52 %).

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



**898 salariés formés**

Durée moyenne de formation :  
**18,5 heures**

Principal thème de formation :  
**Bureautique - Informatique (33 %)**

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE

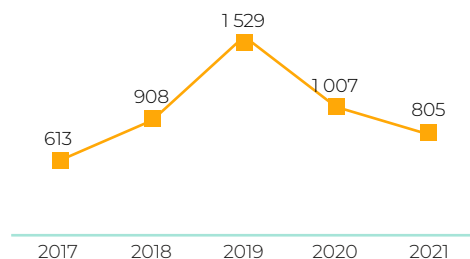


# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ENTREPRISES DE 11 À 49 SALARIÉS

- Le nombre de salariés formés diminue en 2021 (-20,1%), pour la deuxième année consécutive. Celles-ci font suite à trois années de hausse.
- Près d'1 entreprise sur 3 a formé au moins un salarié (38,4 %).
- 90 % des formations sont d'une durée inférieure à 30 heures.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



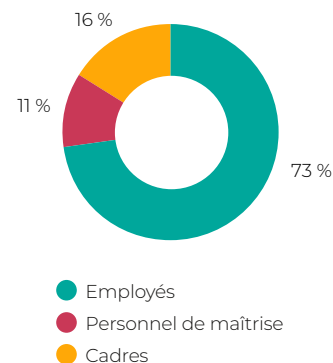
### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE



- Les salariés âgés de 35 à 54 ans (66 %), les hommes, les cadres et le personnel de maîtrise, sont, au regard de leur proportion dans les effectifs de la branche, les premiers bénéficiaires des formations organisées.
- Les formations en Bureautique - Informatique, au transport - logistique - manutention et en Prévention - Hygiène - Sécurité ont rassemblé à elles seules près des deux tiers des stagiaires (63 %).



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



**805 salariés formés**

Durée moyenne de formation :  
**16,5 heures**

Taux d'entreprises formatrices :  
**38 %**

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

→ Le nombre de salariés formés est en hausse en 2021 (+ 17,0 %).

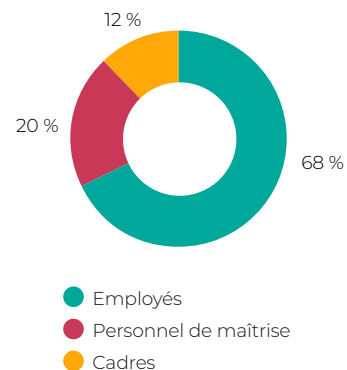
→ Le taux d'entreprises formatrices s'élève à 28,8 %.

→ Dans presque tous les cas (96%), la durée de formation est inférieure à 30 heures.

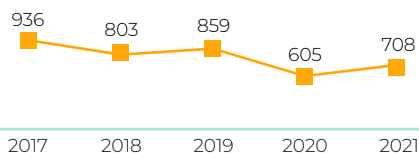
→ Les salariés âgés de moins de 26 à 54 ans (81 % des stagiaires), et les cadres (12 %) sont, au regard de leur proportion dans les effectifs de la branche, les principaux bénéficiaires des formations organisées.

→ Les formations en Prévention - Hygiène - Sécurité, au transport - logistique - manutention et au management ont rassemblé à elles seules les deux-tiers des stagiaires (66 %).

### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LA CSP



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



### RÉPARTITION DES STAGIAIRES SELON LE SEXE



**708 salariés formés**

Durée moyenne de formation :  
**12,8 heures**

Taux d'entreprises formatrices :  
**29 %**

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## LA VAE ET LE BILAN DE COMPÉTENCES FINANCÉS PAR AKTO DANS LA BRANCHE

- ➔ En 2021, 2 bilans de compétences ont été effectués par des salariés de la branche, et 1 salarié s'est engagé dans une démarche de VAE.

AKTO accompagne les partenaires de la branche en œuvre d'une politique de formation adaptée aux besoins des entreprises et des salariés.

Retrouvez les informations essentielles relatives à votre branche professionnelle, ainsi que les principales publications, notamment les bilans **emploi-formation** sur notre site.

RENDEZ-VOUS SUR

<https://www.akto.fr/nos-secteurs-activite/commerces-quincaillerie/>



**1 salarié engagé  
dans une démarche  
de VAE**

**2 bilans  
de compétences  
réalisés**

## ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

FFQ [www.federation-quincaillerie.fr](http://www.federation-quincaillerie.fr)

## ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS

CFDT services [www.cfdt-services.fr](http://www.cfdt-services.fr)  
CFE CGC FNECS [www.fnecs.fr](http://www.fnecs.fr)  
CFTC CSFV [www.csfv.fr](http://www.csfv.fr)  
CGT commerce [www.commerce.cgt.fr](http://www.commerce.cgt.fr)  
FEC FO [www.fecfo.fr](http://www.fecfo.fr)  
UNSA [www.unsa.org](http://www.unsa.org)

## CONTACT SECRÉTARIAT DE LA CPNEFP DE LA CCN N° 3311

FFQ – La Cité des Entreprises  
60 avenue Jean Mermoz  
69 373 Lyon Cedex 08  
Tél. : 04 78 77 06 55  
[secretariat@ffq-france.org](mailto:secretariat@ffq-france.org)

## AKTO

14 rue Riquet  
75 019 Paris  
Tél. : 01 53 35 70 00

